

# Table ronde politique Interfédéré

Introduction – 21 mars 2019

Anne-Hélène Lulling – Secrétaire générale

---

Bonjour à toutes et à tous,

Merci d'être présents aujourd'hui à notre table ronde qui sera l'occasion d'un débat politique pour confronter les idées et faire réagir par rapport aux constats et aux questions qui sont et seront posées. Merci aux six représentants politiques ici présents. Merci à vous d'avoir accepté notre invitation.

Le débat d'aujourd'hui porte comme vous le savez sur le Mémoire du secteur de l'insertion socioprofessionnelle en vue des élections du 26 mai prochain. L'actualité pour notre secteur est assez animée pour ne pas dire brûlante et criante au vu des nombreux dossiers qui nous concernent qui sont mis sur la table du GW ou de notre Ministre de tutelle, PY Jeholet, en cette fin de législature. Nous y reviendrons un peu plus tard.

Notre mémoire commence par ceci « L'exclusion sociale et professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi augmente depuis de trop nombreuses années. Le défi est énorme pour notre société en général et pour la Wallonie en particulier ».

Certains diront à quoi servez-vous ? Voilà plus de 40 ans que nous existons, et pas d'amélioration en vue ! Conclusion facile et rapide certainement. Et pourtant tristement d'actualité.

Le secteur des CISP a fait le choix de s'inscrire dans un projet de société qui promeut la cohésion sociale et la solidarité, et qui aujourd'hui va à contrecourant d'un certain nombre de politiques menées. En effet, si l'exclusion augmente nous devons certainement interroger les politiques publiques qui excluent plus qu'elles n'incluent, qui insécurisent plus qu'elles ne rassurent, qui créent des inégalités plus qu'elles ne promeuvent l'équité. Nous avons certes besoin de politiques qui visent le plein emploi mais aussi de politiques qui garantissent la cohésion sociale.

Ceci explique pourquoi, depuis plus de 40 ans, les CISP proposent des formations aux demandeurs d'emploi fragilisés, pour les requalifier tant sur le plan social que professionnel, pour qu'ils retrouvent une place dans la société. Notre travail, l'accompagnement que nous offrons aux demandeurs d'emploi est une démarche d'émancipation et non d'oppression ou d'obligation. Nous prenons le temps qu'il faut avec les personnes pour les accompagner dans leur parcours, en respectant leur rythme, leur choix, leurs désirs. Travailler avec les DE fragilisés ne peut se faire avec des dispositifs standardisés, clés sur porte mais bien avec des dispositifs et des mesures différenciés, personnalisés. Et oui, ça prend du temps et donc ça demande des moyens. Certains diront que nous sommes inefficaces, d'autres que nous participons à l'inclusion sociale.

Notre société est devenue culpabilisante envers les plus faibles, les perdants, ceux qui échouent. L'Etat qui est là pour réguler notre économie de marché, les inégalités qu'elle ne prend pas en compte, cet Etat est devenu « social actif ». On ne peut plus compter sur lui de manière inconditionnelle, pour encadrer les dérives du marché. L'Etat désenchante le citoyen, le DE, le trahit parfois. Il se retourne contre le chômeur pour lui demander pourquoi il chôme, pourquoi il n'est pas qualifié, pourquoi il ne

sait pas lire ou écrire correctement. Pour toute aide qu'il donne, c'est autant d'épreuves, de tourments, d'humiliation pour les personnes fragilisées. Face aux échecs tant du marché que de l'Etat, certains finissent même par quitter le système et se réfugient dans ce qu'on a appelé la forêt de Sherwood. On se réjouit de la baisse du chômage mais cette baisse ne veut pas dire que les DE, et en particulier les moins diplômés et les moins qualifiés, ont trouvé un emploi de qualité et durable. Au contraire, le taux d'emploi des personnes faiblement qualifiées, faiblement diplômées a diminué. Les exclusions sont réelles.

Nous devons développer des politiques d'accompagnement qui donnent droit à la formation, à l'insertion par opposition à des logiques de contrôles et de sanctions. Des politiques qui permettent d'accéder à un emploi librement choisi, à une formation librement choisie par opposition à un retour immédiat à l'emploi, d'autant plus s'il se fait sous la contrainte.

Nous avons besoin d'un véritable dispositif de cohésion sociale avec un service public fort et un secteur associatif fort, où tous deux sont complémentaires pour garantir au plus grand nombre l'accès à l'emploi.

Nous voulons un secteur associatif dont l'identité est préservée et respectée. Nous ne voulons pas être dans un rapport de force avec les pouvoirs publics mais bien dans un rapport de partenariat. Il faut reconstruire des politiques dans une perspective de confiance, et non de méfiance, méfiance vis-à-vis des demandeurs d'emploi fragilisés, méfiance vis-à-vis des CISP. Des logiques toujours plus contrôlantes à excès telles que nous les vivons entravent, répriment l'autonomie associative, notre liberté associative. Nous les combattons jusqu'à l'épuisement parfois mais nous ne lâchons rien. Où est cette fameuse charte associative qui devrait permettre le respect de l'autonomie de chacun dans ses rôles et missions ?

Or aujourd'hui, nous constatons qu'il n'y a pas de volonté de soutenir le non-marchand ; l'augmentation des contraintes réglementaires vis-à-vis de nos secteurs devient contreproductive par rapport à la mission 1<sup>ère</sup> des associations, de leur engagement sur le terrain, alors que justement les moyens publics se font de plus en plus rares. Certains ont pointé du doigt des associations qui utiliseraient les financements publics à mauvais escient pour justifier des contrôles renforcés... Est-ce la bonne manière de faire alors que certaines accusations se sont avérées erronées. Je citerai ici le rapport de la Cour des comptes sur les rémunérations dont les conclusions n'ont pas été vérifiées. A tort pour notre ministre de tutelle qui a fait feu de tout bois ! Et si des dérives il y a, elles doivent être dénoncées mais porter le discrédit sur tout un secteur comme certains l'ont fait, non, ne pouvons pas l'accepter, notre plus-value est réelle. Ce sont autant de formateurs(rices), d'agent d'accueil, d'agents de guidance, de responsables de projets, de coordinateurs(rices), de directions qui s'investissent chaque jour auprès des publics les plus éloignés de l'emploi pour leur rendre dignité et reconnaissance, qui sont discrédités. Respect à toutes ces personnes qui s'engagent, se démènent, se battent sans compter. Elles sont malmenées aujourd'hui par nos politiques mais elles résistent envers et contre tout.

**N'oublions pas que notre secteur sera ce que nous décidons collectivement qu'il soit !**

A la date d'aujourd'hui, où en sommes-nous par rapport aux réformes ou révisions en cours ?

- **Le projet d'arrêté CISP** a été approuvé en 2<sup>ème</sup> lecture au GW du 14 mars, lors d'une séance exceptionnelle tenue en soirée. Il reste encore et toujours insatisfaisant et contraignant pour l'action des CISP même si à la marge des améliorations ont été apportées. Nous votons contre.
- **Le projet d'arrêté dépenses éligibles** est lui aussi passé en 2<sup>ème</sup> lecture au même GW du 14 mars. Tout comme l'arrêté CISP, il reste insatisfaisant même si l'esprit du texte a quelque peu changé reconnaissant par exemple une liberté d'entreprendre aux CISP (ce qui était un comble de la nier pour un Ministre libéral !). Toutefois, nous votons contre aussi.
- ➔ Ces 2 arrêtés doivent encore passés en 3<sup>ème</sup> lecture au niveau du GW et si personne ne les bloque, ils s'appliqueront dès juillet 2019 avec toutes les conséquences que l'on sait sur l'activité de nos centres et donc et surtout sur l'offre de services vis-à-vis des demandeurs d'emploi fragilisés.
- **Le projet de décret insertion dans l'emploi des DEI** (décret réception de la réforme APE) est passé en 2<sup>ème</sup> lecture au GW du 28 février. Une vraie marchandisation de notre secteur qui sera soumis aux logiques du secteur privé marchand ! Gageons que la réforme APE ne soit pas votée sous cette législature ni ses décrets réception. La précipitation n'est manifestement pas bon conseil. Nous votons contre.
- **Le Dossier unique du demandeur d'emploi.** Pour le Ministre Jeholet, le dossier unique du demandeur d'emploi doit permettre de garantir un accompagnement optimal des demandeurs d'emploi et de réduire le taux de chômage en Wallonie. Il répondrait à un souci d'efficacité et d'efficacité dans l'encadrement et l'accompagnement apporté aux demandeurs d'emploi. Nous doutons de la pertinence de cet outil comme réponse aux besoins essentiels des demandeurs d'emploi de (ré)insertion sur le marché de l'emploi. C'est plus un outil de traçabilité du demandeur d'emploi que d'accompagnement et d'orientation. Le DU est désormais lancé par le Forem. Ici, le secteur est divisé. Nous attendons la garantie de balises.

Ce que nous voulons, ce que nous appelons de nos vœux, vainement pour l'instant il faut le dire, c'est une véritable concertation sur ces dossiers qui tiennent compte de l'expérience et de l'expertise du terrain, qui tiennent compte d'un rythme de travail qui ne rime pas avec précipitation et imposition, qui tiennent compte du vécu de nos stagiaires.

Je terminerai en disant que notre **ministre de tutelle a refusé de financer notre table ronde**, estimant qu'elle n'avait pas de lien avec l'action pour laquelle l'Interfédéré reçoit une subvention de la RW. Assez surprenant alors que l'Interfédéré est reconnu comme le porte-parole et représentant du secteur, ayant clairement une mission politique au sens noble du terme. Il ne relèverait donc pas de nos missions d'organiser un débat démocratique sur les enjeux liés au secteur de l'ISP et ce en présence des représentants des différents partis politiques.



Est-ce parce que nous apportons une lecture critique de l'action du Gouvernement que notre parole publique est censurée. Ceci met en doute l'un des fondements essentiels d'une démocratie qui soutient et organise la diversité des opinions et reconnaît l'expression libre de chacun.

Donc, désolée, nous vous offrons aujourd'hui du thé, du café, de l'eau et des cacahuètes !

Voilà ce qui attend les CISP et autres acteurs associatifs dans d'autres domaines suite à des politiques contraignantes à outrance ! Et à nouveau, au final, ce seront les publics les plus précarisés qui seront les plus touchés.

**Cette matinée est la vôtre**, n'hésitez pas à interagir le moment venu.